# PEINTURE ROUTIÈRE SOLVANTÉE BLANCHE CERTIFIÉE SANS TOLUÈNE
# Référence : 00351




## RESUME

La peinture routière est solvantée et sans toluène.

La peinture routière blanche est certifiée NF.

Elle peut être non rétroréflechissante ou rétroréfléchissante en fonction du saupoudrage associé.

La peinture routière solvantée a trois certifications :

- Urbain : Non rétroréfléchissante performance P6 Q3 S1
- Urbain : Non rétroréfléchissante performance P5 Q3 S3
- Routier : Rétroréfléchissante performance P5 Q2 R3 S1

Vous pouvez acheter la peinture seule ou bien avec le saupoudrage associé (Charges antidérapantes, billes de verre ou mélange).

Les points forts :

- Sans toluène
- Homologuée NF par l'ASCQUER
- Solvantée, application dès 5 °C
- Conditionnement de la peinture par 5, 7 ou 25 kg
- Conditionnement du saupoudrage par 25

kg

Découvrez notre peinture routière à l'eau blanche.



## DECLINAISONS

| Poids | Certification de la peinture |
|---|---|
| 7 kg | Peinture seule |
| 25 kg | Peinture seule |
| 25 kg | Peinture + charges antidérapantes. Certification non rétro réflechissant P5 Q3 S1 |
| 25 kg | Peinture + charges antidérapantes. Certification non rétro réflechissant P6 Q3 S1 |
| 25 kg | Peinture + charges antidérapantes + billes de verre. Certification rétro réfléchissant P5 Q2 R3 S1 |
| 7 kg | Peinture + charges antidérapantes. Certification non rétro réflechissant P5 Q3 S1 |
| 7 kg | Peinture + charges antidérapantes. Certification non rétro réflechissant P6 Q3 S1 |
| 7 kg | Peinture + charges antidérapantes + billes de verre. Certification rétro réfléchissant P5 Q2 R3 S1 |
| 5 kg | Peinture seule |

## DESCRIPTION

# Description de la peinture routière blanche certifiée

## La peinture routière blanche pour quel usage ?

La peinture routière blanche norme NF offre une bonne visibilité de jour comme de nuit et assure un haut niveau de sécurité. Elle est destinée au marquage routier de haute qualité et de haute performance.

Elle a un temps de séchage rapide et peut-être appliqué dès 5 °C.

Vous pouvez choisir la peinture en non-rétroréfléchissant ou bien en rétroréfléchissant :

- La peinture non-rétroréflechissante est recommandée pour le milieu urbain dans les zones éclairées.
- La peinture rétroréfléchissante est conseillée pour les milieux urbains où l'éclairage est faible.

Elle est formulée sans toluène afin de protéger la santé des opérateurs.

Nous vous invitons également à découvrir notre peinture routière solvantée sans toluène et sans chlore, notre peinture blanche à l'eau ainsi que l'intégralité de nos peintures pour la route.

## Certification de la peinture routière

Afin d'obtenir une certification, la peinture doit obligatoirement être associée avec le saupoudrage adéquat.

- Les charges antidérapantes permettent d'augmenter l'adhérence du marquage au sol.
- Les billes de verres permettent au marquage au sol d'être visible de nuit : elles sont rétro réfléchissantes.

La peinture a une triple certification de l'ASCQUER.
L'Association pour la Certification et la Qualification des Équipements de la route est l'organisme qui délivre les certifications.

Vous pouvez choisir d'acheter sur cette fiche la peinture seule, ou bien un lot avec la peinture + le saupoudrage nécessaire pour obtenir la certification désirée.

Découvrez notre article de blog pour savoir comment doser le saupoudrage et la peinture routière en fonction du m² à recouvrir.

| Certification | Performance | Peinture routière | Saupoudrage |
|---|---|---|---|
| Non rétro-réfléchissant | P6 Q3 S1 | 365 g/m² | 150 g/m² Charges antidérapantes |
| Non rétro-réfléchissant | P5 Q3 S3 | 515 g/m² | 90 g/m² Charges antidérapantes |
| Rétroréfléchissant | P5 Q2 R3 S1 | 580 g/m² | 510 g/m² 20 % Billes de verre 80 % Mélange billes de verres et charges antidérapantes |

## Caractéristiques techniques de la peinture routière solvantée

### Précaution d'emploi pour la peinture routière blanche 25 kg et 7 kg

Avant application, merci de vous assurer qu'il n'y a pas de risque d'averse et que la surface à traiter est :

- Intacte au point de vue mécanique (pas de graisse, d'huile, de gravier...)
- Exempte d'huile
- La température est supérieure à 5°C
- L'hygrométrie est inférieure à 80 %
- La température au sol doit être supérieure de 3°C au

point de rosé

Veuillez suivre nos recommandations pour les surfaces suivantes :

- Sur revêtement hydrocarboné : l'application de la peinture doit se faire au minimum 1 mois après sa réalisation
- Sur revêtement béton : effectuer un grenaillage puis appliquer une couche de primaire à raison de 150 à 200 g/m²
- Sur une chape neuve : après 3 semaines de séchage, réaliser un grenaillage puis appliquer une couche de primaire à raison de 150 à 200 g/m²

Il est recommandé d'appliquer une primaire pour les revêtements suivants :

- Béton de plus de 28 jours
- Enrobé ancien pauvre en liant bitumineux
- Enrobé récent moins d'1 mois
- Ancienne peinture routière
- Ancien enduit à froid bi-composant
- Ancien enduit à chaud

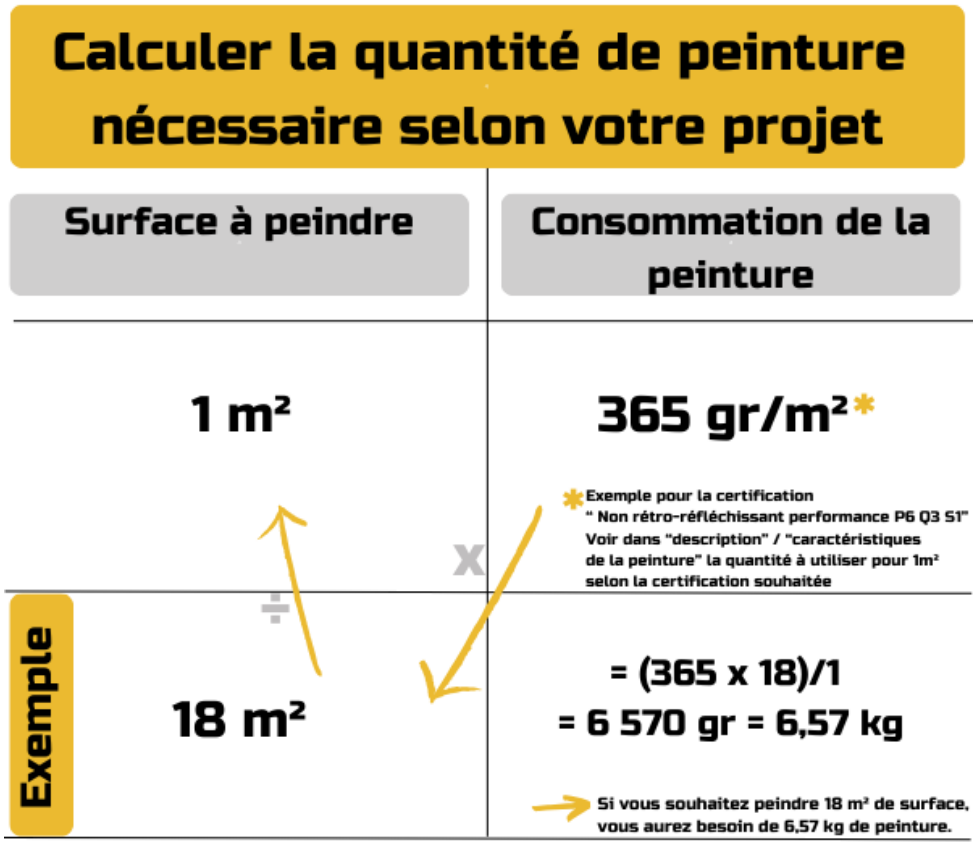
Afin de nettoyer vos outils, il est recommandé d'utiliser le diluant pour peinture routière solvantée.

## Application

Les peintures solvantées peut être appliquée à l'aide d'une machine Airless. Elle est appliquée en P1B ou P2B selon la certification.

## Caractéristiques de la peinture routiere selon ses performances

| Certification | Numéro de certification ASCQUER | Performance | Détails de la performance | Peinture | Temps de séchage (jour de certification) | Saupoudrage | Densité | Application | Primaire | Diluant |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Non rétro réfléchissante | 1H 1510 S1 | P6 Q3 S1 | • P6 : 2 millions de passages de roue sur le marquage • Q3 : Visibilité de jour, Qd ≥ 130 • S1 : Adhérence, SRT ≥ 0,45 | 365 g/m² | 7 mn à 20 °C | Charges antidérapantes 200-500 microns 150 g/m² | 1,67 | P1B | Primaire pour peinture routière | Diluant pour peinture routière |
| Non rétro réfléchissante | 1H 1707 S3 | P5 Q3 S3 | • P5 : 1 million de passages de roue sur le marquage • Q3 : Visibilité de jour, Qd ≥ 130 • S3 : Adhérence, SRT ≥ 0,55 | 515 g/m² | 5 mn à 21 °C | Charges antidérapantes 200-500 microns 90 g/m² | 1,67 | P1B | | |
| Rétro réfléchissante | 1RH 1603 S1 | P5 Q2 R3 S1 | • P5 : 1 million de passages de roue sur le marquage • Q2 : Visibilité de jour, Qd ≥ 100 • R3 : Visibilité de nuit, RI ≥ 150 • S1 : Adhérence, SRT ≥ 0,45 | 580 g/m² | 15 mn à 24 °C | Billes de verre et mélange billes de verre et charges antidérapantes Billes de verre : 850-426 microns Mélange billes 425-125 microns + grains de verre 510 g/m² 20 % bille de verre 80 % billes + charges antidérapantes | 1,67 | P2B | | |




Conditionnement : Seaux métalliques de 5 kg, 7 kg ou 25 kg

Stockage et conservation :

- Le stockage doit se faire au sec, ventilé, à l'abri du gel, du soleil ou d'une source de chaleur.
- La conservation dure 12 mois à compter de la date de fabrication dans l'emballage d'origine non ouvert.